

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION (2018)

Réservation :

Toute réservation est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée ou sous-louée.

Veillez nous préciser les noms et dates de naissance de toutes les personnes qui occuperont l'emplacement, le mobil-home, le chalet ou le Lodge. Si la réservation est acceptée, elle le sera pour les personnes inscrites sur le contrat qui ne pourront, en aucun cas, être remplacées par des tiers. Les personnes mineures doivent obligatoirement être accompagnées (d'un) de leurs parents. Le non respect de ces clauses entraînera l'annulation du contrat et la perte de l'acompte versé lors de la réservation.

Les préférences formulées lors de réservation seront satisfaites dans la mesure des disponibilités, sans engager la responsabilité de l'établissement.

Tout campeur ou locataire est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Entre 22H30 et 6H00 le camping sera fermé pour tout véhicule motorisé.

Pour des raisons de sécurité, tout vacancier recevra un bracelet permanent dès son arrivée au camping ; il devra être porté en permanence pendant tout son séjour.

Notez que **les barbecues à charbon de bois sont strictement interdits** au sein du camping !

Emplacement :

Les tarifs comprennent l'emplacement pour 6 personnes au maximum (bébés compris), une seule installation (tente, caravane avec auvent, camping-car) avec éventuellement une petite tente supplémentaire, l'accès pour un seul véhicule, l'accès aux services communs, aux piscines et aux animations non payantes.

Au tarif de base s'ajoutent la Taxe de Séjour (0,66 euro p.p.p.n. à partir de 18 ans) et la Contribution Ordures Ménagères (0,40 euro p.p.p.n. à partir de 4 ans).

Le locataire accepte l'emplacement en l'état. Il dégage la responsabilité de l'établissement en cas de dégâts dus aux chutes de branches, pommes de pins, d'intempéries, de catastrophes naturelles, en cas de vol par effraction, bris de glaces. Sur l'emplacement il n'est pas autorisé de creuser des rigoles autour de la tente. A la fin du séjour, l'emplacement doit être libéré avant 12H00 et remis en l'état initial.

En cas de retard non signalé, l'emplacement sera gardé jusqu'à midi le lendemain de la date d'arrivée prévue. Passé cette heure, l'emplacement sera à la disposition du camping. L'acompte et les frais de dossier resteront acquis au camping.

Hébergement locatif :

Les tarifs comprennent la location pour au maximum le nombre de personnes indiquées (bébés compris), son inventaire complet, l'accès pour un seul véhicule, l'accès aux services communs, aux piscines et aux animations non payantes.

L'installation d'une tente supplémentaire à côté de la location n'est pas autorisée. Pour des raisons d'hygiène, les animaux ne sont pas autorisés dans les locations.

Au tarif de base s'ajoutent la Taxe de Séjour (0,66 euro p.p.p.n. à partir de 18 ans) et la Contribution Ordures Ménagères (0,40 euro p.p.p.n. à partir de 4 ans).

En juillet et août les arrivées et les départs des locations se font le samedi, le dimanche, et le mercredi (7 nuits au minimum). Arrivées à partir de 17H00 ; départs avant 10H00.

En dehors de ces deux mois, la location à la nuit est possible avec un minimum de 2 nuits (selon disponibilités).

En cas d'arrivée retardée, la location s'annule automatiquement à midi le lendemain de la date d'arrivée prévue, sauf indication du client dans ce délai. Les acomptes effectués et les frais de dossier resteront acquis au camping.

Paiement :

Votre demande de réservation ne pourra être prise en considération qu'après réception du contrat dûment signé, accompagné d'un acompte de 125 euro pour un emplacement ou 200 euro pour une location, dont 25 euro de frais de dossier non remboursables. Dès réception de cet acompte, nous vous enverrons une confirmation de votre réservation.

Le montant total du séjour sera calculé d'après les dates mentionnées sur le contrat de réservation. Aucune réduction ne sera consentie pour une arrivée retardée ou un départ anticipé.

Le solde du séjour est à régler selon les conditions suivantes :

- camping-caravaning : à votre arrivée au camping
- hébergement locatif : au plus tard au 15 juin.

Attention ! Toute réservation d'hébergement locatif non soldée au 15 juin sera automatiquement annulée et les conditions d'annulation ci-après seront appliquées.

Annulation :

*** Par le client :**

Si vous deviez annuler votre réservation, veuillez nous en aviser par écrit au plus tard trois jours après l'événement entraînant l'annulation. Toute demande d'annulation doit être accompagnée de justificatifs précis et incontestables.

En cas d'annulation, il vous sera retenu les sommes suivantes :

Camping-Caravaning :

- plus de 30 jours avant votre date d'arrivée, un montant forfaitaire de 25 euro, égal aux frais de dossier, sera retenu sur votre acompte ;
- moins de 30 jours avant votre date d'arrivée, la totalité de votre acompte sera retenue.

Hébergement locatif :

- plus de 30 jours avant votre date d'arrivée, la totalité de votre acompte sera retenue ;
- moins de 30 jours avant votre date d'arrivée, le montant total de tout votre séjour sera retenu.

*** Par le camping :**

En cas d'annulation d'un séjour pour des raisons nous incombant, à l'exception de cas de force majeure nous conduisant à annuler pour des raisons de sécurité des vacanciers, le client obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées.

Garantie annulation :

Une garantie annulation facultative de 20 euro par emplacement et 40 euro par location vous est proposée dans le contrat de réservation. Elle est payable intégralement et uniquement lors de la réservation et s'ajoute à celui de l'acompte.

Elle vous assure le remboursement du prix contractuel de location lorsque l'annulation survient entre la date de réservation et la date d'arrivée au camping pour un événement non connu ou imprévisible lors de la réservation. Notez que les frais de dossier ne seront jamais remboursés.

Les événements couverts par ladite garantie annulation sont (liste exhaustive) :

- 1) Décès, accident corporel grave ou maladie grave de vous-même, des personnes indiquées sur le bulletin de réservation, de votre conjoint, de vos ascendants, descendants, frères et sœurs.
- 2) Licenciement de vous-même ou des personnes indiquées sur le bulletin de réservation.
- 3) Déménagement suite à une mutation professionnelle.
- 4) Dommages atteignant votre résidence principale suite à incendie, dégâts des eaux, dégradations immobilières consécutives à vol, vandalisme, tempête, catastrophes naturelles.

La garantie annulation cesse ses effets dès le début de la location et ne saurait intervenir si un des événements énumérés ci-dessus se produisaient pendant le séjour.

Il appartient aux campeurs de souscrire une assurance Responsabilité Civile pour leur caravane, tente et/ou matériel.

Animaux :

Pour des raisons d'hygiène les animaux ne sont pas admis dans les **hébergements locatifs**, ni dans une tente ou voiture à côté de la location.

En **camping-caravaning**, seuls les animaux affectueux sont admis à condition d'avoir été déclarés lors de la réservation, de ne pas nuire à la tranquillité et à la sécurité des résidents, de respecter les règles élémentaires d'hygiène et l'intégrité des installations. Ils devront être tenus en laisse en permanence, ne jamais être laissés seuls et être sortis à l'extérieur du camping pour leurs besoins. Leur carnet de vaccination à jour doit être présenté à l'arrivée. Par sécurité et précaution les chiens de première catégorie (attaque) et de deuxième catégorie (garde et défense) ne sont pas acceptés au camping. Toute infraction entraînera l'expulsion du propriétaire.

Du 7 juillet au 25 août 2018, la réception du camping sera ouverte tous les jours de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 20h00. En dehors de ces dates, elle sera ouverte de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.